

**DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
RENNES MÉTROPOLE - SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION**

Il est rappelé que par arrêtés du Président de Rennes Métropole n° A 18.693 du 17/05/2018 et n° A 18.8833 du 19/06/2018, une enquête publique a été prescrite sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande à compter du 11 juin 2018.

Madame Sophie LE DREAN-QUENEC'HDU, docteur vétérinaire - docteur en écologie, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

L'enquête publique qui a démarré le 11 juin 2018 se déroule durant 32 jours :

Jusqu'au jeudi 12 juillet 2018 inclus

Les pièces du dossier et le registre d'enquête pourront être consultés par le public :

- Sur le site internet : <http://metropole.rennes.fr/participez/> et <https://www.registre-dematerialise.fr/794>
- Sur un poste informatique à l'Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville, à Rennes (Point Info de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00).
- Sur support papier à la mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, siège de l'enquête, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; le vendredi de 8h30 à 16h30. Le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur y sera déposé.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Service Planification et Études Urbaines, Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 Rennes Cedex.

Le public peut formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée à : Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, Révision du PLU de Saint-Jacques-de-la-Lande – À l'attention de Madame le commissaire-enquêteur, 1 rue François Mitterrand, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.
- Par voie électronique, les observations et propositions peuvent être déposées sur le registre numérique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/794> et par mail "À l'attention des membres de la commission d'enquête" à l'adresse suivante : enquete-publique-794@registre-dematerialise.fr
- Par écrit, dans le registre d'enquête disponible en Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande aux horaires mentionnés ci-dessus, les observations et propositions peuvent être consignées directement dans le registre d'enquête.
- Par écrit et par oral, à ses jours et heures de présence en Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, le commissaire-enquêteur recevra les observations et propositions écrites ou orales du public.

Les observations et propositions du public seront annexées et reportées dans les différents registres d'enquête, dans leur version papier et numérique, et ainsi consultables par tous, dans les meilleurs délais.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande les :

- **Mercredi 13 juin 2018 de 9h00 à 12h00,**
- **Vendredi 22 juin 2018 de 9h00 à 12h00,**
- **Jeudi 28 juin 2018 de 9h00 à 12h00,**
- **Vendredi 6 juillet 2018 de 13h00 à 16h00,**
- **Jeudi 12 juillet 2018 de 14h30 à 17h30.**

Des informations complémentaires sur le projet soumis à enquête pourront être demandées à la Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande. (Tél. : 02 99 29 75 30).

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, ainsi qu'à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également disponibles à l'Hôtel de Rennes Métropole et publiés pendant un an à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/794>.

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de révision du PLU de Saint-Jacques-de-la-Lande pourra être approuvé par délibération du Conseil de Rennes Métropole, après avis du Conseil Municipal de Saint-Jacques-de-la-Lande.